Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 80 (1953)
Heft: 9

Artikel: Fausse honte...
Autor: Bossard, M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228651

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 28.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En vue de l'assemblée constitutive, à Savigny, de l'« Association des patoisans vaudois »

Samedi après-midi 2 mai, une « Commission consultative » présidée par M. A. Decollogny, s'est réunie à Lausanne.

On y distinguait la présence de Mme Diserens, de l'Association du costume vaudois, de M. Adrien Martin, chef de service au Département de l'instruction publique, de M. Wuillamoz, député à Bercher, de M. Albert Chessex, ancien directeur du Musée scolaire, de MM. Fontannaz, président de l'« Amicala de Savegny-Forî et enveron » et Turrel, président de l'Amicale d'Ollon-Huémoz, de M. Chevalley, archiviste du Musée de la vie vaudoise en fondation, de MM. J. Bron et R. Molles, du *Nouveau Conteur vaudois et romand.*

MM. Heer-Dutoit, Nicolier de La Forclaz, Lo Frédon (de Siebenthal) de Rougemont, Pierre d'Amont (Golay-Favre) de L'Orient, Vallée de Joux, René Badoux de Lovatens, A. Müller, syndic de Savigny, et Chappuis de Carrouge près Mézières s'étaient excusés tout en faisant part de leurs appréciations écrites.

Après des hommages rendus aux défunts patoisans H. Kissling, L. Goumaz et Cordey-Delessert, cette commission « consultative » a examiné et mis au point dans le détail le projet de statuts qui sera soumis à l'assemblée constitutive, seule compétente, pour les accepter et **dont la réunion a été fixée au dimanche 24 mai, à 14 heures, à la Grande salle de Savigny.**

L'événement est capital et nous souhaitons voir accourir dans la commune d'origine de Marc à Louis tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à notre *vîlhio dèvesâ.*

Fausse honte...

Depuis bien des siècles, à n'en pas douter, les gens de chez nous donnent le nom de « gonfle » aux amas de neige soufflée tels que nous les avons connus, cette année, le dimanche des Brandons. N'a-t-on pas vu, à ce sujet, nombre de journaux vaudois employer, à côté du mot local et plus fréquemment que lui, le mot « congère ». Le Larousse *en 2 volumes de 1948-1949 donne en effet ce mot, ce qui explique sans doute la capitulation de nos journalistes devant ce mot « devant venir de Paris ». Malheureusement les deux grands* Larousse du XIXe et XXe siècles *ajoutent à la définition de « congère »* dialectal, *et ce mot est, en effet, un dialectalisme de la région de Roanne et du Forez. Pourquoi faut-il donc abandonner le mot du terroir pour aller en chercher un autre dans une province française ? Mais non, les Parisiens n'ont pas de mot précis pour « gonfle »... A-t-on jamais vu des « congères » place de la Concorde ou devant l'Académie française !*

M. Bossard.